

Présenté par
Valérie PÉCRESSE
Présidente du conseil régional
d'Île-de-France

**COMPTE-RENDU SUR L'USAGE PAR LA PRÉSIDENTE DE LA DÉLÉGATION POUR ESTER EN
JUSTICE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 4231-7-1 DU CGCT - MAI 2024**

Sommaire

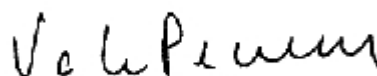
EXPOSÉ DES MOTIFS	3
ANNEXE AU RAPPORT	4
Requêtes, plaintes et mémoires introduits par la Région d'Ile-de-France jusqu'au 31 mars 2024	5

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le présent rapport a pour objet de rendre compte de l'usage par la Présidente de la délégation que le conseil régional lui a consenti pour ester en justice, en application des dispositions de l'article L. 4231-7 du code général des collectivités territoriales et de la délibération n°CR 2021-038 du 2 juillet 2021.

La liste des décisions prises sur cette base figure ainsi en annexe au présent rapport.

La présidente du conseil régional
d'Île-de-France



VALÉRIE PÉCRESSÉ

ANNEXE AU RAPPORT

Requêtes, plaintes et mémoires introduits par la Région d'Ile-de-France jusqu'au 31 mars 2024

Requêtes, plaintes et mémoires introduits par la Région d'Ile-de-France jusqu'au
31 mars 2024

Référence Région	Juridiction	numéro d'Instance	Objet	Rendu-Compte	Date du sortant
E-2019-001320	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN	1906669	Société INDUSTRIELEC c/ Région Construction de la Maison des Sciences de l'Environnement – Lot 9 « électricité courants forts et courants faibles » Université Paris Est Créteil Val de Marne (94).	Mémoire en défense de l'avocat de la Région tendant au rejet de la requête de la société par laquelle cette dernière demande la condamnation de la Région au versement d'une somme au titre de divers chefs de préjudice (travaux supplémentaires et allongement de délai).	01/02/2024
E-2024-000128	TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VERSAILLES	RG 24/00109	SCCV Citallios 12 c/ Région et autres Lycée Polyvalent Jules Verne à Sartrouville (78)	Mémoire produit par la Région qui ne s'oppose pas aux opérations d'expertise sollicitées par la requérante à proximité du lycée. (Référé préventif)	07/02/2024
E-2024-000097	TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOBIGNY		Région c/ X Fraude dispositif d'Aides Individuelles Régionales vers l'Emploi (AIRE).	Plainte de la Région contre X des chefs d'usurpation d'identité et usurpation de fonction.	20/02/2024
E-2023-001416	COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE PARIS DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS OU LITIGES RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS	23P007	IPCS c/ Région Construction-rénovation de la base de loisirs – marché d'ordonnancement, pilotage, coordination. Ile de loisirs de Vaires-sur-Marne (77).	Observations en défense produites par l'avocat de la Région tendant au rejet de la demande de la société qui conteste la réfaction appliquée au décompte et sollicite une indemnisation à ce titre.	28/02/2024
E-2023-001050	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS	2317636	M. X c/ Région	Mémoire en défense de la Région en vue du rejet de la requête de M. X tendant à l'annulation de la décision par laquelle la Région a mis fin à son détachement à durée illimitée.	08/03/2024
E-2024-000067	TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOBIGNY		Région c/ X Fraude dispositif d'Aides Individuelles Régionales vers l'Emploi (AIRE).	Plainte de l'avocat de la Région contre X pour escroquerie aggravée.	11/03/2024

Requêtes, plaintes et mémoires introduits par la Région d'Ile-de-France jusqu'au
31 mars 2024

Référence Région	Juridiction	numéro d'Instance	Objet	Rendu-Compte	Date du sortant
E-2024-000186	TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOBIGNY		Région c/ X	Plainte d'avocat de la Région contre X du chef de diffusion de fausse nouvelle à la suite de la diffusion d'un tract.	11/03/2024
E-2023-000027	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL	2218538	Société CHOMETTE-LUPI ET ASSOCIES ARCHITECTE c/ Région Construction d'un internat -Marché de maîtrise d'œuvre Lycée Marcelin Berthelot à Pantin (93).	Mémoire en défense de la Région tendant au rejet de la requête de la société qui sollicite une indemnisation au titre de divers préjudices.	13/03/2024
E-2023-000680	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS	2309239	EIFFAGE CONSTRUCTION EQUIPEMENTS c/ Région Réhabilitation et l'extension de la Cité Mixte Régionale (CMR) – Lot « gros œuvre étendu » Lycée Gabriel Fauré à Paris (75).	Mémoire en défense produit par l'avocat de la Région tendant au rejet de la requête de la société qui sollicite une indemnisation au titre de divers préjudices liés à l'exécution du marché.	19/03/2024
E-2024-000448	TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOBIGNY		Région c/ X Espace numérique de travail	Plainte contre X de l'avocat de la Région des chefs de : - Usurpation de l'identité d'un tiers ou usage de données permettant de l'identifier en vue de troubler sa tranquillité ou celle d'autrui ou de porter atteinte à son honneur ou à sa considération ; - Accès frauduleux à un système de traitement automatisé de données à caractère personnel mis en œuvre par l'État ; - Maintien frauduleux dans un système de traitement automatisé de données à caractère personnel mis en œuvre par l'État ; - Collecte de données à caractère personnel par un moyen frauduleux, déloyal ou illicite.	25/03/2024

Requêtes, plaintes et mémoires introduits par la Région d'Ile-de-France jusqu'au
31 mars 2024

Référence Région	Juridiction	numéro d'Instance	Objet	Rendu-Compte	Date du sortant
E-2021-000400	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY-PONTOISE	2103246	SATELEC c/ Région Opération de construction de bibliothèque universitaire – lot n°4 «électricité courants forts et faibles ». Bibliothèque universitaire de PARIS V Descartes à Malakoff (92).	Mémoire en défense produit par l'avocat de la Région et tendant au rejet de la requête de la société qui sollicite le versement d'une indemnisation au titre de travaux supplémentaires, de prestations en moins-value, de surcouts liés à l'allongement des délais du chantier et de révisions des prix .	28/03/2024
E-2023-000450	COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE PARIS	23PA01259	Société SOC c/ Région Construction-rénovation de la base de loisirs – lot n°14 « Pompes du Stade d'eaux vives et leurs équipements » Ile de loisirs de Vaires-sur-Marne (77).	Mémoire en défense produit par l'avocat de la Région en vue du rejet de la requête de la société SOC qui réclame des indemnités au titre des travaux supplémentaires.	29/03/2024